



**ALGERIE TELECOM SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE RELIZANE**

REF : 016/DOT/SDT/DEPRA/CP/2022

Relizane : 05/09/2022

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise AOUACHIA Mohamed Amine  
Adresse : Cité ISSAT Idir N° 172 -W.Relizane

**Objet :** 2<sup>ème</sup> Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 22/2022 du 22.05.2022 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations urbaines, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N° 102 du 31/06/2022, relatif aux travaux LOT N° 05 Rue révolution BDSN + Rue Khaled Mohamed Zemmora (gonflage), il a été constaté :

**Abondant du chantier depuis le 13/07/2022.**

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur

Directeur Opérationnel  
Des Télécommunications de Relizane  
Mr. BOUFEDJI Mohamed